

5. Pièces à joindre à votre dossier

Nature de l'organisme

Documents à fournir pour une première demande

Documents à fournir pour un renouvellement

association loi 1901

- Dossier demande de partenariat ;
- Statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire ;
- Liste des personnes en charge de l'administration de l'association régulièrement déclarée ;
- Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du SIRET (si paiement à association);
- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ;
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos ;
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153000 euros de dons ou de subventions
- Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre ;
- Le plus récent rapport d'activité approuvé.

- Dossier demande de partenariat ;
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153000€ de dons ou de subventions ;
- Le plus récent rapport d'activité approuvé ;
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos ;
- et tous les autres documents de la colonne ci-contre ayant subi des changements.

Sociétés commerciales (SA, SARL...)

- Dossier demande de partenariat ;
- Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du SIRET (si paiement à société) ;
- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ;
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos ;
- extrait Kbis

- Dossier demande de partenariat ;
- Derniers comptes annuels approuvés (bilan et compte de résultat) ;
- et tous les autres documents de la colonne ci-contre ayant subi des changements.